Festi’Val de Durance 2026

Festival de théâtre amateur
Du 09 au 11 octobre 2026 à Meyrargues (salles des fêtes)
Du 16 au 18 octobre 2026 à Jouques et Peyrolles en Provence (salle Fréderic Mistral)

REGLEMENT DU FESTIVAL

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION
Toutes les troupes amateurs de la région peuvent faire acte de candidature dans la catégorie « Jeune public », « Adulte » et « Tout public ».

2. SELECTION
Un comité de sélection composé de membres de l’association «Festi’Val deDurance» fait le choix des spectacles.
Les compagnies retenues seront prévenues au plus tard le 20 juin 2026.

3. FRAIS D’INSCRIPTION
L’inscription au festival est gratuite.

4. RECETTE
Aucune représentation du festival ne peut donner lieu à une part sur recette.

5. REPAS
Chaque soir après le dernier spectacle, le repas est offert à chaque comédien, technicien et metteur en scène des spectacles du jour.

6- FORMALITES
Retourner la fiche d’inscription complétée, accompagnée d’une photocopie de l’autorisation de jeu SACD avant le 4 mai 2026. Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

Lorsque votre participation est acquise, nous vous rappelons que, en préalable de la représentation, il vous revient de déclarer la date et le lieu de la représentation auprès de la SACD.

Vous devez ensuite nous envoyer copie de cette déclaration. Aucune compagnie ne sera acceptée sans cette déclaration.

Vous devez vous acquitter des droits SACD puis nous envoyer la facture afin que nous vous remboursions après la représentation. Précisez si vous êtes une compagnie fédérée.

7- DOSSIER
Envoyer un dossier concernant la pièce contenant des photos paysages et portraits et un résumé de 300 caractères maximum.

8- DEFRAIEMENT
Un défraiement est prévu pour les troupes retenues.

Renvoyer avant le 04 mai 2026
-La fiche d'inscription
-L'autorisation de jeu SACD

Par mail :

festivaldedurance1@gmail.com

Retrouvez nous sur le net
festival-de-durance.over-blog.com